

Bruxelles, le 18 juillet 2024
(OR. en)

12423/24
ADD 1

LIMITE

PUBLIC 101
INF 197

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - AVRIL 2024

Le présent document dresse la liste des actes adoptés par le Conseil en avril 2024.

Il contient des informations sur l'adoption d'actes non législatifs, notamment la date d'adoption.

Le présent document est également disponible à l'adresse suivante:

[Relevé mensuel des actes du Conseil \(actes\) - Consilium](#)

Il est à noter que le présent document est publié uniquement à des fins d'information.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTES NON LÉGISLATIFS ADOPTÉS PAR LE CONSEIL EN AVRIL 2024	
Procédure écrite achevée le 19 avril 2024	CM 2418/24
<i>Décision, règlement et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits - Déclaration de la Hongrie</i>	CM 2418/24
La Hongrie se félicite de l'approbation par le Coreper des mesures restrictives au titre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme à l'encontre d'entités du Hamas responsables des attaques terroristes atroces et aveugles perpétrées en Israël depuis le 7 octobre 2023. Ainsi que l'a rapporté la représentante spéciale des Nations unies, le groupe terroriste est responsable d'actes odieux de violence sexuelle et sexiste généralisés et systématiques en Israël, et, à ce jour encore, il terrorise les nombreux otages toujours détenus. En ce qui concerne les autres propositions d'inscription sur la liste au titre du même régime de sanctions, qui visent des colons violents, la Hongrie réaffirme ses préoccupations quant au moment choisi et au caractère adéquat de leur adoption. En outre, la Hongrie souhaite réaffirmer qu'Israël est un pays démocratique doté d'un système juridique qui garantit que les auteurs de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits répondent de leurs actes. Compte tenu de ce qui précède, et conformément à l'article 238, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la Hongrie s'abstiendra lors du vote sur les actes juridiques en question.	